



HAL
open science

En deça de la limite : une non-déclaration de guerre au XIII^e siècle

Laurent Feller

► **To cite this version:**

Laurent Feller. En deça de la limite : une non-déclaration de guerre au XIII^e siècle. Travaux et Recherches de l'UMLV, 2000, 1, pp.29-32. hal-04037201

HAL Id: hal-04037201

<https://univ-eiffel.hal.science/hal-04037201>

Submitted on 16 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAVAUX
ET
RECHERCHES
DE L'UMLV
LITTÉRATURES
ET SCIENCES HUMAINES

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

Directrice de rédaction :

Fabienne BOCK

Comité de rédaction :

Louise BENAT-TACHOT — Vladimir IAZYKOFF — Christian LUPOVICI
Anne-Marie PELLETIER — Robert SAYRE — Michael A. SOUBBOTNIK

Secrétaire de rédaction : Thierry BONZON

Directeur de publication : Dominique PERRIN

Conception graphique : Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ



RÉDACTION :

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-vallée, Cité Descartes 5, Boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2. (Tel. 01.60.95.70.75 ; Télécopie : 01.60.95.70.75)

CORRESPONDANCE :

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

ABONNEMENTS / VENTE AU NUMERO :

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	35 FF	70 FF
Institutions	70 FF	140 FF

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

ISSN en cours

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV

N°1 SCIENCES HUMAINES

SOMMAIRE

Présentation du numéro	5
Dossier : L'état de guerre	
Laurent FELLER , Introduction	7
Michèle COLTELLONI-TRANNOY , L'entrée en guerre à Rome	9
Geneviève BUHRER-THIERRY , Les Saxons et les Slaves dans les années 950 : la paix impossible	19
Laurent FELLER , En deça de la limite : une non-déclaration de guerre au XIIIe siècle	29
<hr/>	
Articles	
Sandrine VASSILEFF , La place du nom Carloman dans le système anthroponymique de la famille carolingienne	33
Sandrine PERRIER-REPLEIN , L'identité chrétienne à travers le mouvement des martyrs de Cordoue au milieu du IXe siècle	47
Stéphanie RIVIERE , Les soucis de Jean-François Dubois : le livre de raison d'un officier de justice et de finance à Fontainebleau dans la seconde moitié du XVIIIe siècle	59
Vladimir IAZYKOFF , Jeunes salariés dans les grandes entreprises : trajectoires sociales et représentations du travail	79
Julie DELMAS , Le Perreux : naissance d'une ville	101
Sandra MOREL , Le capitaine Palacios : construction d'un héros dans la période franquiste	115
<hr/>	
Liste commentée des mémoires de sociologie et d'histoire médiévale, moderne et contemporaine soutenus devant l'Université de Marne-la-Vallée (1997-1999)	123
<hr/>	
Actualités	140

En deçà de la limite : une non-déclaration de guerre au XIIIe siècle

Laurent Feller

Les relations entre Lille et Douai à la fin du XIIIe siècle sont extrêmement tendues. La compétition économique à laquelle se livrent les deux villes est particulièrement âpre. Elle est la toile de fond de rivalités politiques qui éclatent au grand jour à l'occasion de la fête du Rosier de 1284. A la suite d'incidents survenus lors de la joute organisée à Douai et opposant les bourgeois de cette ville à ceux de Lille, les habitants des deux villes se sont livrés à une série de provocations qui auraient pu (ou qui auraient dû) déboucher sur une guerre.

Que s'est-il passé ? Lors de la joute, tenue les 1er et 2 mai 1284, les Douaisiens ont refusé de se battre contre les Lillois. Ceux-ci ont répliqué le soir même en organisant des troubles dans la ville, troubles qui ont principalement consisté à mettre le feu à quelques enseignes, à briser des devantures de boutiques, à jeter dans un canal un jeune homme et à assaillir en groupe un bordel.

Il n'y a pas d'effusion de sang. Le répertoire des gestes qui sont utilisés là est tout à fait connu et codé. Ils sont destinés à marquer l'infâmie d'un comportement ou, en tout cas, son caractère inacceptable par une communauté. Les Lillois se placent ainsi dans le registre gestuel du charivari au cours de ce qui est une véritable manifestation destinée à mimer le sac de la ville où ils se trouvent.

Le lendemain, un commencement d'émeute a lieu dans Douai. Elle est dirigée contre les Lillois que la foule prétend vouloir exterminer mais est, de la même manière, limitée dans son expression par la volonté de ne pas sortir du rituel de la provocation. Dans les semaines qui suivent, Lillois et Douaisiens se cherchent et se provoquent à travers tout le comté. Aucune véritable bagarre générale et encore moins de bataille ne se déroule. Les acteurs se contentent de se guetter les uns les autres, de capturer des bourgeois de la ville adverse, éventuellement de les rosser, et en tout cas,

de les renvoyer chez eux chargés de menaces claires et précises, dirigées *ad hominem*, contre tel ou tel personnage considéré comme particulièrement haïssable, ou de façon plus générique contre tous les bourgeois ou contre tous les échevins.

Ces captures ont lieu au cours de chevauchées organisées par les jeunes des deux villes dans le cadre normal de leurs activités militaires. Les lieux choisis pour mener ces actions sont toujours les mêmes : il s'agit de forêts situées en marge des deux territoires urbains. On retrouve là encore de vieux rituels de provocation imités des comportements chevaleresques. Dans un cas seulement cette agitation laisse percevoir la possibilité que des tensions sociales puissent s'exprimer à travers elle.

En réalité, durant ces deux mois, le groupe des jeunes des deux villes s'est comporté normalement, au travers d'actions militaires qui sont de son droit. Les événements sont maîtrisés : les acteurs appartiennent tous à l'étroit groupe social qui dirige les deux villes et, dans les années suivantes, leurs noms apparaissent dans les listes d'échevins. Ils savent ce qu'ils font et ne perdent pas leur maîtrise d'eux-mêmes. Les incidents n'ont pas dégénéré, d'abord parce qu'il n'y avait pas, en dehors des provocations réciproques, de cause réelle à une guerre c'est-à-dire à la prise en charge par les pouvoirs publics de la violence et de la haine exprimées par les jeunes. Les autorités des deux villes ont donc fait tout ce qui était de leur droit et de leur pouvoir pour circonscrire le conflit. Les délibérations des différents conseils nous montrent un effort constant pour empêcher les échevins d'intervenir *ex officio*, l'affaire relevant plutôt des conflits privés qui doivent demeurer à tout prix dans l'infra-judiciaire. Il est hors de question que le public la prenne en charge et assume politiquement, pour les transformer en déclaration d'hostilité, les provocations des deux camps.

Le comte, pour sa part, n'intervient pas sur les causes du différend et ne cherche même pas à pacifier les esprits. Il se contente, durant un procès tenu au printemps 1285, de réprimer les excès et les quelques débordements auxquels la violence très maîtrisée des groupes de jeunes a donné lieu.

Tous les rituels de la provocation guerrière ont donc été déployés. Ils l'ont été pour rien, le contrôle social opéré par les échevins d'une part, la

force du pouvoir comtal de l'autre, ne permettant plus à la fin du XIII^e siècle à la guerre privée – encore légitime mais de plus en plus mal tolérée – de déborder du cadre d'un conflit limité à des altercations entre groupes familiaux. Dans ces conditions, l'action spontanée des groupes de jeunes ne peut que se limiter à un simulacre de guerre qui signifie l'hostilité d'une communauté à une autre mais qui ne peut utiliser l'ensemble des gammes de l'action violente. On demeure en deçà de la limite.

Le jeu se déroule à trois, en effet. D'un côté, les jeunes qui assument et accaparent l'exercice de la violence légitime du corps social. C'est à eux qu'est dévolue la charge d'exercer, par leurs gestes de dérision la répression des conduites déviantes. En ceci, ils sont parfaitement dans leur rôle en organisant à la fois la manifestation du 2 mai au soir, le simulacre d'émeute du 3 et les expéditions punitives qui s'en suivent durant les mois de mai et de juin.

De leur côté, les échevins des villes d'un côté, le comte de Flandre de l'autre ne veulent pas que le dérèglement manifeste des relations entre les deux villes aille plus loin que la simple provocation. Si la guerre privée est encore tolérable dans le cadre d'une communauté limitée, ou si elle est encore l'un des modes de règlement des conflits entre les lignages, une confrontation armée entre deux communautés d'habitants voisines et appartenant au même ensemble géographique ou politique n'est plus guère pensable à ce moment, l'autorité du souverain étant désormais trop bien établie.

Laurent Feller

*Professeur d'Histoire médiévale à l'UMLV,
UFR de Sciences humaines et sociales*

Bibliographie

Elizabeth Crouzet-Pavan, "Une fleur du mal ? Les jeunes dans l'Italie médiévale (XIII^e-XV^e siècle)", in Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt (dir.), *Histoire des jeunes en Occident*, t. 1, *De l'Antiquité à l'époque moderne*, Paris, Seuil, 1996, p. 199-254.

Georges Espinas, *Une guerre sociale interurbaine dans la Flandre wallonne au XIII^e siècle. Douai et Lille, 1284-1285*, Paris-Lille, 1930.

Laurent Feller, *La fête faillie : les événements de mai (1284, Lille-Douai)*, sous presse à la *Revue du Nord*.

Norbert Schindler, "Les gardiens du désordre : rites culturels de la jeunesse à l'aube des Temps modernes", in Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt (dir.), *Histoire des jeunes...*, *op. cit.*, t. 1, p. 277-330.